



Commune de CHEMAUDIN ET VAUX

Code INSEE : 25593

PLAN LOCAL D'URBANISME SECTEUR VAUX

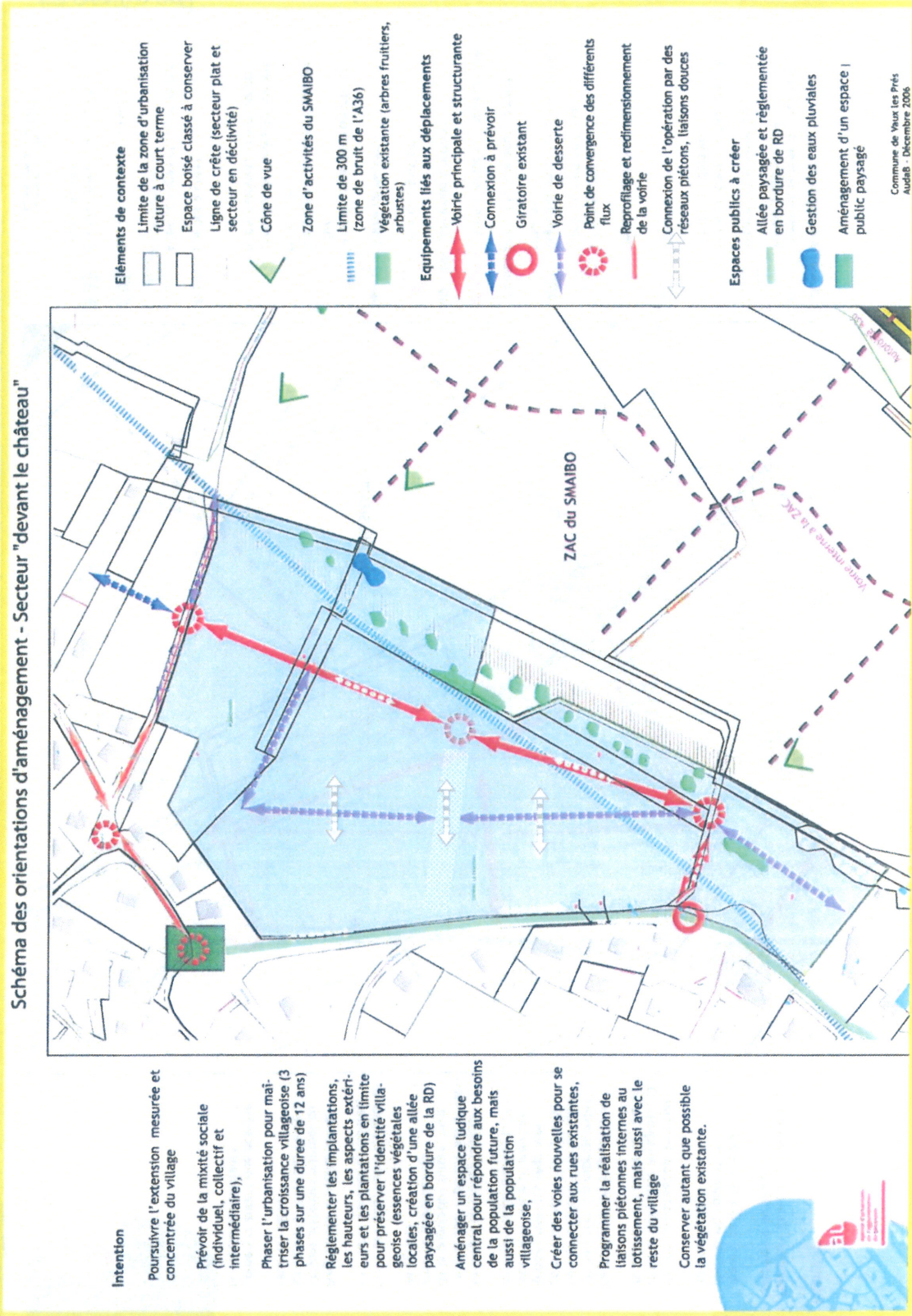
Orientations d'Aménagement et de Programmation

Approbation du PLU	2 février 2008
Modification n°	07 juillet 2011
Modification simplifiée n°1.....	09 janvier 2012
Modification simplifiée n°2.....	05 septembre 2014
Modification simplifiée n°3.....	17 décembre 2018
Mise à jour n°1.....	28 juin 2019
Mise à jour n°2.....	12 juillet 2021
Mise en compatibilité n°1.....	16 octobre 2025
Mise à jour n°3.....	02 février 2026

Schéma des orientations d'aménagement – Secteur « Devant le château »
Document 2 - Situation projetée

Schéma des orientations d'aménagement - Secteur "devant le château"

projet 2



Cette modification a pour objet d'éviter la création d'un point de conflit dans la circulation routière tout en conservant l'organisation structurelle prévue initialement.

Au projet initial, trois débouchés sur la RD n° 216 étaient prévus :

- Au nord, un débouché sur la rue Charrières, laquelle aboutit sur la RD n° 216 ;
- Au centre, un débouché direct sur la RD n° 216 ;
- Au sud, un autre débouché direct sur la RD n° 216.

Le débouché central arrive à l'intersection de la RD et de la rue du Château. Rajouter une troisième branche à cette intersection n'est pas souhaitable pour des raisons de sécurité, d'autant que le débouché central pourrait, de part sa situation à l'axe du projet d'aménagement, canaliser plus de trafic que les deux autres.

Pour cette raison, la voie projetée sur l'orientation d'aménagement au centre du projet (double flèche rouge orientée est-ouest (cf. document 1 ci-dessus)) est supprimée.

Toutefois, pour favoriser les connexions piétonnes, en lieu et place de la voie supprimée, une liaison douce est projetée (double flèche blanche orientée est-ouest (cf. document 2 ci-dessus)). Outre l'intérêt de favoriser les modes de déplacement doux, cette voie piétonne, avec les deux autres prévues en parallèle, structurera l'organisation de l'espace collectif et créera une ouverture visuelle en direction du centre de Vaux-les-Prés.